**Terme des Références pour le recrutement d’un bureau d’étude pour l’élaboration du plan d’aménagement et de gestion (PAG) de la Réserve Naturelle de la Baie de l’Etoile**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L’ÉTUDE**

La baie de l’Etoile, zone à fort potentiel pour la préservation de la biodiversité, le développement touristique et de bien être pour la ville de Nouadhibou, doit son nom à l’Aviso l’Etoile, navire français qui l’a découverte en 1860 lors d’une mission de reconnaissance (Ly, 2009). Insérée dans le plateau gréseux de la presqu’île du Cap Blanc, la Baie de l’Etoile couvre une superficie de 12 km2 avec une largeur variante entre 100 à 150 m au niveau de sa partie avale en forme de boucle, entre 150 à 550 m dans sa partie médiane. En amont, la baie est plutôt rectiligne. Du point de vue écologique, elle abrite à la fois des marais salés à Spartines (Spartinamaritima) mais aussi des herbiers à Zosteranoltii et à Cymodoceanodosa. La baie est une zone de nurserie (Ly, 2009) et un site critique de petits pélagiques (l’IMOP, 2022),qui assure plusieurs fonctions à l’ichtyofaune, à la faune aviaire ainsi que la faune terrestre (camelins).

Zone d’intérêts (écologique, socio-économique, touristique), a fait l’objet de plusieurs études scientifiques ces dernières décennies. En septembre 2010 le gouvernement mauritanien a créé, par arrêté conjoint entre le ministère en charge de l’environnement et le ministère en charge de la pêche, une commission d’orientation et de suivi de la Directive d’Aménagement du Littoral de la Baie de l’Etoile (COS-DAL). Cette Commission a piloté pendant quatre ans une large concertation et un suivi scientifique qui ont abouti à une proposition aux autorités compétentes de classer la Baie de l’Etoile en en aire protégée. Et c’est seulement en 2024 que le classement de la Baie de l’Etoile en Aire Protégée a été effectif par un décret.

Le projet WACA ResIP MR appuie les acteurs en vue de la réalisation de la Directive d’Aménagement du Littoral de la Baie de l’Etoile préconisé par le PDALM.

C’est dans ce sillage que le projet WACA-MR recrute un bureau d’étude pour l’élaboration du plan d’aménagement et de gestion (PAG) de la Reserve Naturelle de la Baie de l’Etoile (**RNBE**).

**II- OBJECTIFS DE L’ÉTUDE**

**II-1 Objectif général**

L’objectif général de l’étude est l’élaboration d’un Plan d’Aménagement et de gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de l’Etoile (**RNBE**) afin de garantir le développement harmonieux et durable de cet espace vital.

**II- 2 Objectifs spécifiques**

Le PAG de la Baie de l’Etoile doit servir de cadre de référence pour les politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d’organisation de l’espace littoral et ce, en rapport avec l’habitat et l’urbanisme, l’aménagement commercial et industriel, le tourisme. Ce PAG doit être élaboré en tenant compte des différents plans et mesures d’aménagements en vigueurs ou en perspectives.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

* Identifier les enjeux propres à chaque zone de la Baie en prenant en compte les projets ou dynamiques passés, existants et potentiellement futurs, susceptibles de modifier substantiellement, dans une zone donnée, les modalités d’occupation ou de mise en valeur ;
* Proposer un zonage cohérent (qui identifie et justifie les vocations spatiales du site) pour les usages des différents secteurs,
* Fixer les orientations fondamentales en matière d’aménagement et d’équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur du territoirede la Baie de l’Etoile, en identifiant les investissements structurants, avec un calendrier et un budget associés ; Les impacts environnementaux et sociaux de chacune de ces orientations devront être analysés ;
* Proposer un plan de suivi scientifique adapté qui permettra d’assurer une exploitation et gestion responsable et durable de cet espace aux pressions multiples, avec un calendrier et un budget associés;
* Proposer une forme de gestion (organisation administrative et financière), avec un calendrier un budget associé (coûts fixes et récurrents) ;

**VII-DURÉE DE LA PRESTATION**

La prestation est prévue pour une durée de 45 jours à partir de la date de signature du contrat.

**VIII-Profil du bureau**

Le consultant (bureau/ firme) devra justifiant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation de plans d’aménagement et de gestion pour des zones sensibles et vulnérables avec des enjeux écologiques et socio-économiques.

L’équipe du bureau d’études devra comprendre un personnel pluridisciplinaire qualifié pour mener à bien l’ensemble des prestations relevant de cette étude. Au moins 3 experts dans les domaines spécifiques suivants :

* Un ingénieur d’études spécialisé en sédimentologie, géomorphologie et hydraulique côtières appliquées au littoral mauritanien de préférence, ainsi qu’en aménagements littoraux, avec une expérience de 10 ans au minimum ;
* Un expert environnementaliste, spécialiste en gestion des ressources naturelles, environnement, conservation de la diversité biologique, gestion des aires protégées ou des écosystèmes, développement durable, changements climatiques, avec une expérience de 10 ans au minimum, Chef de projet ;
* Un socio-économiste, avec une expérience de 10 ans au minimum.

L’équipe devra se faire appuyer d’un cartographe (spécialisé en système d’informations géographiques) pour la constitution du SIG et la production des cartes associées au PAG.

**IX- TÂCHES ENVISAGÉES**

Le bureau d’études doit remplir les tâches selon les étapes suivantes :

* Rassembler la documentation existante sur le secteur de la Baie de l’Etoile et autres documents pertinents pour la gestion d’une AMP comme la Baie de l’Etoile ;
* Analyser ces documents et faire un état de lieux des connaissances ;
* Préparer un document de travail préliminaire sur les scénarios de gestion et d’aménagement conformes aux orientations stratégiques nationales ;
* Recueil des points de vue des différentes parties prenantes sur les scénarios de gestion et d’aménagement ;
* Assembler une base de données géographiques des informations pertinentes pour la production du PAG, suite à la collecte des informations disponibles, pour la production des cartes d’aménagement.
* Elaborer un rapport intermédiaire sur les scénarios de gestion et d’aménagement et de gestion de la RNBE ;
* Encadrer la restitution du rapport intermédiaire lors d’un atelier impliquant tous les acteurs ;
* Elaborer un rapport final sur les propositions de gestion et d’aménagement (PAG) de la RNBE ;
* Organiser un atelier de validation du PAG de la RNBE.

X- **Livrables**

* Une note méthodologique expliquant les différentes étapes à franchir pour élaborer le PAG de la RNBE et le plan de travail correspondant ;
* Un rapport de l’état des lieux des connaissances de la Baie de l’Etoile;
* Un rapport préliminaire sur les scénarios de gestion et d’aménagement et de gestion de la RNBE ;
* Un Plan d’Aménagement et de Gestion (PAG) de la RNBE.
* Des supports de présentations (powerpoint)pour les ateliers de concertations et validations des différentes étapes
* Une base de données géographiques des informations pertinentes
* Une note de synthèse à l’attention des décideurs sur le PAG.